

Delors, Delory, Ghequière, ... Louis Scriber, vicairie d'une jeune fille, Palmyre Prunier, Blanc-Bessou, ...

37. Manifestations sympathiques en l'honneur de Delory. Grosse affaire de fraudes de farines: 45,000 francs d'amende. Pêches de Lens, ...

JUILLET
4. L'affaire des charbonnages de Jemmapes devant le tribunal correctionnel de Lille. ...

13. Deux jeunes gens de Marqu'en-Barouil, Paul dans le canal de Marqu'en-Barouil, ...

15. Fête des sautoirs de la Mairie de Lille. ...

19. Voyage à Dunkerque des enfants des écoles laïques recrus au certificat d'études primaires. ...

AOÛT
1. Distribution des prix aux élèves des écoles primaires supérieures, des écoles Rollin et Montesquieu. ...

SEPTEMBRE
1. Entrée solennelle du général Jeannerod à Lille. ...

2. Grève des ouvriers de l'usine Gannevoise à Hellemmes. ...

LA JOYEUSE D'ORGUE
PAR XAVIER DE MONTEPIN
CAÏN

PREMIÈRE PARTIE
XL
— Non, monsieur, mais l'hôpital Saint-Louis, ou on examinera la blessure mieu qu'il ne m'a été possible de la faire ici, on pourra déterminer exactement cette distance. ...

— Au bout d'un instant le juge d'instruction reprit: — Je vous prie, monsieur, qui a frappé Albert Vernière et Mme Véronique ?

clerc, rue Grande-Chaussée. — 48. Elections municipales complémentaires d'Étina-Iséard: Sont élus MM. Reinhard et Villain. ...

3. A Acheul, un jeune garçon, Robert Bazier, se tue en maniant un revolver. ...

10. Discours de Jules Guesde et d'Antonia Costa au Grand-Théâtre de Roubaix. ...

NOVEMBRE
5. Retraite des Facultés. Discours de M. de Blich, député par M. Hirsch, procureur de la République. ...

12. Découverte de deux cadavres à St-André-lez-Lille. ...

17. Arrivée à Lille de M. Vatin, préfet du Nord. ...

24. Arrivée à Lille de M. Vatin, préfet du Nord. ...

29. Congrès de la République à Lille. ...

30. Congrès de la République à Lille. ...

1. Non, monsieur — Vous en êtes certain ? — Oh ! absolument. ...

— Je ne sais pas... — Je cherche... — Nous sommes au milieu des ténements... — A l'instruction il appartenait de faire la lumière. ...

— C'est vers onze heures et demie que M. le maire est moi, revenant de Paris, nous avons appris le sinistre... — Lorsque nous sommes arrivés ici, le feu avait déjà accompli la plus grande partie de son œuvre de dévastation. ...

— A l'instruction il appartenait de faire la lumière. — Je ne sais pas... — Je cherche... — Nous sommes au milieu des ténements... — A l'instruction il appartenait de faire la lumière. ...

En Correctionnelle

L'administration et le gérant de «Réveil et de l'Égalité» sur le banc des prévenus. — La loi sur les loteries. — La loi sur la presse. — Jurisprudence établie. — Maire Dazet.

Le tribunal correctionnel de Lille était appelé à se prononcer, hier, sur le cas de nos amis René Lamarre, administrateur, et Jean Piotrix, gérant de ce journal, prévenus d'avoir, dans le courant du mois de novembre, établi une loterie prohibée et d'avoir, soit par la voie des journaux, le Réveil du Nord et l'Égalité de Roubaix-Tourcoing, soit par un supplément spécial à ce destinée et réparti dans la voie publique, offert au public une opération pour faire naître l'espérance d'un gain qui serait acquis par la voie du sort. ...

L'AUDIENCE
Lecture donnée du jugement condamnant notre ami Carrette et qu'on lira d'autre part le tribunal, après avoir expédié quelques affaires de petits délits, entend la cause dont il s'agit ici. ...

Le tribunal correctionnel de Lille était appelé à se prononcer, hier, sur le cas de nos amis René Lamarre, administrateur, et Jean Piotrix, gérant de ce journal, prévenus d'avoir, dans le courant du mois de novembre, établi une loterie prohibée et d'avoir, soit par la voie des journaux, le Réveil du Nord et l'Égalité de Roubaix-Tourcoing, soit par un supplément spécial à ce destinée et réparti dans la voie publique, offert au public une opération pour faire naître l'espérance d'un gain qui serait acquis par la voie du sort. ...

LA RESPONSIBILITÉ DU GÉRANT
En tout cas, dit l'avocat, Piotrix doit être acquitté. ...

LA MAJORITY
L'administration et le gérant de «Réveil et de l'Égalité» sur le banc des prévenus. — La loi sur les loteries. — La loi sur la presse. — Jurisprudence établie. — Maire Dazet. ...

CONCLUSIONS
M. le Procureur général, en qualité d'administrateur, a été condamné à une amende de 50 francs. ...

CONCLUSIONS
M. le Procureur général, en qualité d'administrateur, a été condamné à une amende de 50 francs. ...

CONCLUSIONS
M. le Procureur général, en qualité d'administrateur, a été condamné à une amende de 50 francs. ...

CONCLUSIONS
M. le Procureur général, en qualité d'administrateur, a été condamné à une amende de 50 francs. ...

CONCLUSIONS
M. le Procureur général, en qualité d'administrateur, a été condamné à une amende de 50 francs. ...

CONCLUSIONS
M. le Procureur général, en qualité d'administrateur, a été condamné à une amende de 50 francs. ...

CONCLUSIONS
M. le Procureur général, en qualité d'administrateur, a été condamné à une amende de 50 francs. ...

«En importe l'intention, dira-t-on, — nous sommes innocents, mais le parquet nous poursuit, et nous sommes poursuivis. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

«En importe l'intention, dira-t-on, — nous sommes innocents, mais le parquet nous poursuit, et nous sommes poursuivis. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

«En importe l'intention, dira-t-on, — nous sommes innocents, mais le parquet nous poursuit, et nous sommes poursuivis. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...

Le fait n'est pas délictueux
Le fait reproché n'est pas prohibé, dit l'avocat. ...